

17 février 2017 – n° 15
170015

**PERSONNEL TERRITORIAL – MAINTIEN DU RÉGIME INDEMNITAIRE ACTUEL
DANS L'ATTENTE DE LA MISE EN PLACE DU RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE
TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE
L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)**

L'Etat a souhaité modifier le paysage indemnitaire dans la Fonction Publique d'État par l'instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Ainsi, le RIFSEEP deviendra le nouvel outil de référence en remplacement de la plupart des primes et indemnités existantes dans la Fonction Publique d'Etat.

Dans l'équivalence entre corps d'État et cadres d'emplois territoriaux, ce nouveau régime a vocation à s'appliquer à la Fonction Publique Territoriale et à se substituer progressivement à un certain nombre de primes (dont la PFR, L'IAT, l'IEM, l'ISS,...).

Cependant, différentes annexes, indispensables à la mise en place du RIFSEEP dans la Fonction Publique Territoriale, n'ont toujours pas fait l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Dans l'attente de la publication au Journal Officiel desdites annexes et de la mise en place du RIFSEEP au sein des services de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de maintenir le régime indemnitaire existant pour l'ensemble des agents de la collectivité, dans l'attente de la mise en place du RIFSEEP.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 17 février 2017

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 27

Procurations 8

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND	à	Marie-José LOUDIG
Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Marc FRISON-ROCHE	à	David VALENCE
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	François FICHTER
Pierre JEANNEL	à	Johann RUH
Ramata BA	à	Christine URBES

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
